

pH MOINS (solide)

1 - IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE :

<u>NOM GENERIQUE</u>	pH MOINS (solide)
UTILISATION	Produit de baisse de la valeur du pH des eaux de piscines.
FABRICANT	LABORATOIRE PAREVA Z.I. du bois de Leuze -13 310 SAINT MARTIN DE CRAU - France Tel : 33 - 04.90.47.47.90 - Fax : 33 - 04.90.47.95.07
N° d'appel d'urgence	04.91.75.25.25 (Centre antipoison de MARSEILLE)

2 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS :

SUBSTANCE ACTIVE :	HYDROGENO SULFATE DE SODIUM	
AUTRE NOMS :	BISULFATE DE SODIUM	
N° C.E. : 231-665-7	N° C.A.S. : 7681-38-1	N° INDEX : 016-046-00-X

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS :

Peut causer des lésions oculaires graves.
Irritant pour les voies respiratoires et par contact avec la peau.
Le produit se dissout dans l'eau avec dégagement d'acide sulfurique (corrosif).

4 - PREMIERS SECOURS :

CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer immédiatement et abondamment à l' eau claire pendant environ 15 min en maintenant les paupières écartées. Consulter un spécialiste.
CONTACT AVEC LA PEAU	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Attention : Enlever tout vêtement souillé (à réutiliser qu'après nettoyage). En cas d'irritations, consulter un médecin.
INGESTION	En cas d'ingestion accidentelle, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais faire transférer immédiatement en milieu hospitalier par ambulance médicalisée. Ne jamais rien faire ingérer à une victime inconsciente.
INHALATION DE POUSSIERE	Transporter la personne à l' air frais. Consulter un médecin en cas de toux ou de symptômes de déficience respiratoire.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Produits extincteurs adaptés :	Refroidir les récipients en arrosant avec de l'eau et si possible, éloigner de la zone de danger.
Produits extincteurs inadaptés :	Ne jamais pulvériser avec de l'eau. Lors de la lutte contre l'incendie à proximité du produit, éviter que celui-ci n'entre en contact avec l'eau.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite) :

DANGERS SPECIFIQUES Le produit n'est pas combustible ni explosible
 Chauffé jusqu'à décomposition, dégage des vapeurs toxiques de dioxyde de soufre. Si on peut l'éviter, tenir compte des propriétés corrosives de l'eau d'extinction qui se dégage.

Équipement de protection : Appareil respiratoire à air comprimé autonome et tenue d'intervention contre l'incendie.

6 - MESURE A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

METHODES DE NETTOYAGE Ramasser mécaniquement le granulé et la poussière induite.
 Placer dans des fûts (bien identifiés) en vue de l'élimination des déchets récupérés (centre de traitement spécialisé).
 Nettoyer l' emplacement souillé avec de grandes quantités d' eau.
 Si des eaux de lavage sont récupérées, il est possible de les neutraliser chimiquement (avec une base).
 Empêcher toute pénétration dans les égouts et cours d'eau.

PROTECTION INDIVIDUELLE Gants, masque ou lunettes,...

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE :

MANIPULATIONS Eviter la formation de poussières. Ne pas respirer les poussières.
 Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
 Se laver les mains après utilisation. Ne pas boire manger ou fumer pendant l'utilisation.
 Prévoir une douche de sécurité et une fontaine pour le lavement des yeux à proximité des postes de travail.

STOCKAGE Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité (produit hygroscopique).
 Tenir les récipients éloignés des surfaces humides.

PREVENTION DES INCENDIES ET EXPLOSIONS : Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

8 - CONTROLE DE L EXPOSITION - PROTECTION INDIVIDUELLE :

Porter un vêtement de protection approprié.

PROTECTION RESPIRATOIRE : En cas de brève exposition : appareil respiratoire filtre P2

PROTECTION DES YEUX ET DE LA PEAU : Porter des lunettes de protection et des gants.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES :

ETAT PHYSIQUE : solide (billes très fines).
COULEUR : jaunâtre.
ODEUR : inodore.
pH à 25°C (à 200 g/l) : 1.0 - 1.3
POINT DE FUSION : env. 180 ° C
POINT ECLAIR : non concerné
EXPLOSIVITE : non concerné
DENSITE APPARENTE : 1,4 - 1,5
SOLUBILITE DANS L'EAU : env. 1080 g/l à 25 ° C

10 - STABILITE ET REACTIVITE :**REACTIONS DANGEREUSES** Réagit violemment au contact des bases (lessives alcalines)

Au contact de l'eau, le produit s'hydrolyse en formant une solution acide, corrosive

En solution aqueuse, dégagement d'hydrogène au contact des métaux.

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES :Solution aqueuses : propriétés analogues à celles de H₂SO₄. Poussières.

Toxicité orale aiguë (DL 50) sur le rat = 2490 mg/kg

Irritation de la peau : non irritant (lapin)

Irritation des yeux : très irritant (lapin)

Expériences sur des personnes :

Poussières pouvant entraîner une irritation des voies respiratoires, accompagnée de toux et d'une constriction des voies respiratoires.

Au contact de l'eau, le produit se transforme en acide sulfurique pouvant causer des brûlures.

La solution aqueuse a les mêmes propriétés que l'acide sulfurique.

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES :Ecotoxicité : Nocif pour les organismes vivant dans l'eau.
EC50 (Daphnia magna) 48H = 190 mg/l

Accumulation biologique possible : Log Pow = -2,2

Mobilité : Très mobile dans le sol.

13 - INFORMATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION :

DECHETS Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets. Ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

EMBALLAGES SOUILLES Rincer plusieurs fois à l'eau avant rejet ou élimination.
Éliminer conformément aux législations en vigueur.**14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT :**

TRANSPORT TERRESTRE : non soumis.

TRANSPORT MARITIME : non soumis.

TRANSPORT AERIEN : non soumis.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES : (conformes aux arrêtés des 20 avril 1994 et/ou 21 février 1990 et leurs adaptations, traitant de la classification et l'étiquetage des substances et préparations dangereuses)

"Hydrogénosulfate de sodium" "Etiquetage CE : 231-665-7"

Symbole de danger **Xi** - Irritant

Phrases R

41 - Risque de lésions oculaires graves.

Phrases S

- 2 - Placer hors de la portée des enfants.
- 24 / 25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 39 - Porter un appareil de protection des yeux/du visage.
- 46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

16 - AUTRES INFORMATIONS :

Nomenclature Combinée (INTRASTAT) pour les statistiques douanières = **2833.19.00**

Voir les notices d'utilisation du produit sur les étiquettes ou les fiches de conseil de votre revendeur professionnel.

Les renseignements contenus dans cette fiche sont basés sur l'état de nos connaissances et des principaux textes législatifs et réglementaires relatifs au produit et promulgués à la date de mise à jour de ce document.